

*Les subsides*

**M. Mazankowski:** Cette motion prend en vérité sa genèse dans l'état catastrophique de l'économie de notre pays au moment où nous sommes arrivés au pouvoir. Nous savons tous que notre économie était en difficulté à ce moment-là. La plupart, voire la totalité de nos industries fondamentalement créatrices de richesse et d'emplois étaient en pleine stagnation lorsque nous avons pris le pouvoir. Cette motion nous accuse de n'avoir pas fait face à certaines de ces questions extrêmement délicates auxquelles justement nous nous attaquons et nous essayons de trouver des solutions. Je pense qu'il serait bon de revenir sur quelques faits. Prenons une ou deux de nos industries primaires.

Le député qui m'a précédé a parlé d'agriculture. Prenons l'état de l'agriculture à l'époque où nous sommes arrivés au pouvoir. On a enregistré en 1984 un chiffre record de 551 faillites d'agriculteurs. Il y en avait eu 488 en 1983, 410 en 1982 et 125 en 1979. Plus de 1,500 faillites d'exploitations agricoles se sont produites au cours de ces quatre années. Mais ce n'est pas tout. Ces chiffres ne donnent pas une idée du nombre de personnes qui ont volontairement décidé d'abandonner, de faire leurs bagages, de partir et d'abandonner la terre.

Le revenu agricole net réalisé en 1984 s'est élevé à 3,9 milliards de dollars, moins de la moitié de ce qu'il était il y a 10 ans en termes réels corrigés du taux d'inflation. En fait, le revenu agricole net était à son plus bas niveau depuis 1970 et à son troisième plus bas niveau depuis 1938, soit en 45 ans. Voilà où en était le secteur agricole lorsque nous avons pris le pouvoir. Les terres, dans bien des régions, ne valaient plus que la moitié de leur prix d'achat. Selon la Société du crédit agricole, 15 p. 100 des agriculteurs canadiens, soit 39,000, éprouvaient de graves difficultés.

Notre gouvernement a tout de suite agi; nous avons immédiatement essayé d'aider les agriculteurs en améliorant quelque peu le rapport coût/prix. Nous avons supprimé la taxe de vente fédérale sur les carburants agricoles. Nous avons libéré un versement provisoire de 450 millions de dollars pour la campagne 1984-1985 en vertu de la Loi sur la stabilisation du grain de l'Ouest, le plus gros versement jamais fait. Nous avons présenté des mesures législatives afin de garantir que cette loi sera conforme aux réalités et aux besoins des producteurs. Nous avons bloqué les frais de péage de la Voie maritime du Saint-Laurent, épargnant ainsi de un million et demi à deux millions de dollars aux agriculteurs. Nous avons imposé un moratoire sur les saisies de la Société du crédit agricole. Les taux d'intérêt ont considérablement baissé depuis que nous avons pris le pouvoir. Nous avons rétabli des embranchements ferroviaires que le gouvernement précédent avait supprimé ou s'apprêtait à supprimer. Nous avons ordonné une enquête sur l'avenir des embranchements afin de déterminer quelles sont les options possibles pour la prestation des services dans les régions où l'existence des embranchements est menacée. Nous cherchons des moyens d'améliorer le réseau de transport des céréales. Nous sommes à modifier la Loi sur le transport du grain de l'Ouest en supprimant la limite de volume, en appliquant les variations erratiques et en prévoyant un tarif-marchandises maximal pour les deux prochaines années. Nous avons établi un programme tripartite de stabilisation des prix de la viande rouge. Nous avons respecté nos engagements en ce qui concerne le double étiquetage des produits chimiques agricoles de façon à éviter les erreurs coûteuses et la confusion qui

découlaient du système strictement métrique imposé arbitrairement par le gouvernement précédent. Nous avons doté la Société du crédit agricole d'un programme d'hypothèques à risques partagés permettant de protéger les agriculteurs de hausses possibles des taux d'intérêt. Nous avons une aide équivalente fédérale-provinciale au secteur canadien de la betterave à sucre afin d'assurer que le survivant immédiat de ce secteur soit en sécurité tout en établissant une politique sucrière canadienne durable et à grande portée.

Voilà ce que nous avons fait, monsieur le Président. Ce n'est pas là une liste exhaustive de nos réalisations, mais si vous considérez les engagements que nous avons pris à Prince-Albert, vous constaterez qu'ils ont été pour la plupart repris sinon respectés.

Voyons ce qu'il en est d'une autre de nos industries créatrices de richesse, et quelle est la situation dans le secteur de l'énergie. Nous savons tous que l'ancien gouvernement a infligé à l'ouest du Canada et au secteur énergétique la politique la plus pernicieuse jamais imposée à une industrie ou région du Canada. Les répercussions et les retombées en ont été tout simplement désastreuses.

Je voudrais citer comment la Fondation des communications sur les ressources pétrolières décrit en 1982 les effets du Programme énergétique national. Nous devons rappeler à la Chambre et aux Canadiens les politiques du gouvernement précédent qui nous ont conduits au chaos économique dont nous avons été affligés, surtout quand nous avons pris le pouvoir le 4 septembre 1984. L'article affirme qu'avec le Programme énergétique national:

l'activité de forage est tombée du point le plus élevé qu'elle ait jamais atteint au point le plus bas. Des 10,000 puits que l'on devait forer en 1981, seulement 6,900 l'ont été effectivement.

Notre parc de plates-formes de forage n'est que le tiers de ce qu'il était il y a un an; 200 derricks ont été démantelés dans des régions en dehors du Canada.

L'activité géophysique a diminué de 45 p. 100.

Les budgets de prospection des entreprises sont inférieurs de 40 p. 100.

La baisse d'activité de prospection a d'importantes répercussions sur les réserves pétrolières canadiennes. Les réserves à la fin de l'année étaient retombées aux niveaux d'avant 1962.

L'argent liquide disponible à des fins de réinvestissement a diminué de 20 à 25 p. 100; les impôts perçus de l'industrie ont augmenté de 75 p. 100 et les paiements en intérêts sur la dette de 100 p. 100.

Les projets Alsands, Cold Lake et l'expansion projetée des installations de Suncor et de Syncrude ont été annulés.

Il s'est perdu 20,000 emplois principalement dans les secteurs de la prospection et des services à l'industrie. L'embauche est bloquée dans de nombreuses sociétés.

Je pourrais continuer ainsi, monsieur le Président. Voilà le genre de situation et de politique qui a engendré le chaos économique dont nous avons hérité quand nous avons pris la direction du pays.

Notre gouvernement a reçu pour mandat d'apporter le renouveau économique et la réconciliation nationale. Les deux accords énergétiques qui ont été négociés sont une indication nette que la réconciliation nationale est réalisée et que nous reconnaissons l'énergie comme un instrument majeur, le moteur principal de la croissance et du développement économique. Je crois que ces deux accords témoignent du nouvel esprit de collaboration et d'harmonie qui existent entre les deux niveaux de gouvernement. Il suffit de lire les journaux pour le vérifier. Par exemple, voici ce qu'on pouvait lire dans le *Globe and Mail* du 30 mars: